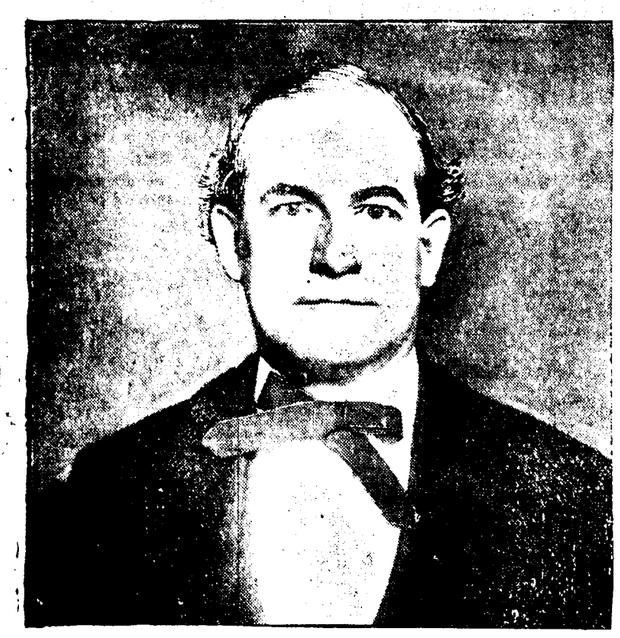

WILLIAM J. BRYAN.

Reproduction d'une photographie récente du champion de la frappe libre de l'argent, qui vient d'arriver à New York pour conférer avec les leaders de son parti.

TEMPERATURE

Du 23 janvier 1900.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	50	10
Midi.....	60	16
3 P. M.....	62	17
6 P. M.....	60	16

Bureau météorologique.

Washington, 23 janvier — Indications pour la Louisiane — Temps—beau mercredi et jeudi; vents frais du sud.

UN DISCOURS

—DE—

M. McEnery au Congrès.

Le sénateur McEnery, de la Louisiane, a prononcé, hier, au Congrès, à propos d'un amendement que l'on proposait à la Constitution de la Caroline du Nord, au sujet du droit de suffrage des nègres, un discours remarquable que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier, à cause de l'heure avancée où nous le recevons.

Les hommes intelligents a-t-il dit, ont cherché depuis longtemps à faire progresser le Sud, malgré la présence d'une foule ignorante de nègres, et à préserver les élections des atrocités qui les déshonoraient. On a compris qu'il fallait en finir avec le règne de terreur et de corruption qui a subsisté depuis 1868 jusqu'à 1877. C'est ce que l'on a essayé en Louisiane.

Ce serait un crime de détruire une constitution comme celle de la Louisiane, qui n'a d'autre but que de faire progresser les deux races. Ce serait ramener cet Etat dans la même situation qu'avant 1876.

Il n'a jamais été dans la pensée de la population Louisianaise d'enlever au noir ses droits politiques ou civils. Seulement on lui demande, à lui comme à tous, de prouver qu'il est capable d'exercer ses droits de citoyen et de savoir ce qu'il fait quand il vote. Que l'on exige de lui qu'il sache lire et écrire, ou qu'il possède quelque propriété au soleil, rien de plus juste. Faire disparaître cette clause de la constitution, c'est livrer le sort du pays à une masse confuse ignorante, irresponsable et impersonnelle; ce serait la perte du pays entier.

Il est vrai que lui-même a, tout d'abord, cru que la loi que l'on proposait était inconstitutionnelle; mais il s'est rendu à la raison; il s'est rendu aux vœux de ses concitoyens, et il soutiendra toujours une loi qui a l'approbation de l'immense majorité des Louisianais et consacre la supériorité de la race blanche sur la race noire.

LE CHENAL

—DE LA—

Passe du Sud-Ouest

De graves questions, dont la solution préoccupe vivement l'ancien et le nouveau mondes, s'agitent depuis deux ou trois ans et accaparent toutes les attentions. Tels, par exemple, le problème des Philippines, celui des Antilles, celui, plus grave encore, de l'Afrique du sud.

Tous les gens sensés comprennent l'importance de ces questions, et désirent les voir se résoudre heureusement le plus tôt possible.

Il ne faudrait pourtant pas qu'elle détournassent les esprits des questions locales qui ont aussi leur valeur et et que l'on serait coupable de négliger.

Telle est, entre cent autres, toutes dignes d'intérêt, le problème des débouchés du Mississipi, d'où dépend l'avenir de notre immense et riche vallée.

Il s'est fait jusqu'ici, de ce côté d'assez grands travaux qui ont amélioré le passage des navires de l'intérieur de la vallée dans le golfe; mais, ils sont insuffisants. Il est devenu urgent de construire un chenal pour les navires de haut bord et d'un fort tonnage, à travers la passe sud-ouest.

Des études ont été faites dans ce but, et la commission des ingénieurs de l'armée nommée par le Président, vient de déposer un rapport intéressant, à cet effet.

On s'était effrayé, jusqu'ici, des sommes que coûterait cette entreprise d'utilité nationale au premier chef. Si l'on en croit les hommes spéciaux qui ont fait ces études préliminaires, la dépense serait presqu'insignifiante, en comparaison de l'immensité des résultats des travaux, une fois accomplis. On reste étonné quand on apprend que tout cela ne coûterait guère que $6,000,000. Notons qu'il s'agit d'un chenal de 1000 pieds de large sur 35 pieds de profondeur.

Qui donc, dans de pareilles circonstances, hésiterait à entreprendre ces travaux? Que l'on songe qu'il s'agit ici de la prospérité de près de la moitié de l'Union, de l'avenir de plus de vingt Etats, qui attendent avec impatience ce débouché pour se lancer dans la carrière et inonder de leurs produits une grande partie du globe civilisé et non civilisé.

On nous annonce le prochain départ d'une nombreuse délégation de notre Etat, chargée d'aller exercer une pression sur le Congrès et d'obtenir de lui les allocations nécessaires pour commencer les travaux. Voilà qui est bien; mais pourquoi les Etats intéressés ne se mettraient-ils pas de la partie et n'enverraient-ils pas en même temps des délégations du même genre?

Il est très beau sans doute de nous occuper de l'avenir des autres peuples, de les aider même, le cas échéant, à consolider leurs libertés menacées, à reconquérir l'indépendance qu'ils ont perdue; mais il est mieux encore de ne pas négliger nos propres affaires et de travailler à la prospérité, à l'enrichissement du pays où nous sommes nés et où doivent vivre nos propres enfants.

LE NOUVEL AN

—A—

BERLIN.

C'est par une prière que Guillaume II a voulu ouvrir le siècle nouveau.

A onze heures et demie, la Cour était rassemblée dans la chapelle du palais royal. Pour la première fois, depuis mémoire d'homme, les dames y étaient admises en cette occurrence, et les toilettes décolletées, les robes de velours rehaussées de diamants et à longue traine jetaient comme un éblouissement dans cette salle sévère.

Afin que personne ne manquât à cette cérémonie, Guillaume II avait ordonné, contrairement à toutes les habitudes, que le grand défilé de Cour eût lieu au palais immédiatement après le culte. Cette mesure avait provoqué quelques murmures discrets dans les cercles aristocratiques, qui se trouvaient ainsi privés de leurs fils de famille, de par la volonté impériale. Malgré les récriminations des mécontents, je la trouve belle et haute cette pensée de Guillaume II de convier la Cour tout entière à supplier le Dieu tout-puissant de continuer à protéger l'empire. Dans l'assistance, assez nombreuse puisque la chapelle était presque pleine, on remarquait nombre des chambellans tombés en disgrâce depuis le rejet du canal de l'Elbe au Rhin.

L'empereur avait choisi lui-même le texte de la prédication: "Il vit, hier, aujourd'hui et éternellement". Le pasteur de la Cour, M. Dryander, après avoir développé la pensée de l'éternité du Christ, a rappelé, en termes brefs, la grandeur de l'Allemagne pendant ce siècle et l'a attribuée à la protection divine.

On a beaucoup remarqué, dans son auditoire, qu'il s'était abstenu, dans son allocution, de toute allusion à la guerre de 1870 qui, pourtant, faisait partie de son sujet. Cette discrétion, comparée à celle dont l'Empereur a fait preuve dans la harangue qu'il a prononcée devant le corps des officiers, a semblé à tous significative. Il y a quatre ans à peine que l'Allemagne célébrait ses victoires avec une joie presque provocante. Mais, depuis quatre ans, que de chemin parcouru sinon vers une réconciliation définitive, du moins vers une entente de plus en plus cordiale?

L'horloge du palais sonnait douze heures pendant que M. Dryander donnait à l'illustre assemblée la bénédiction. Les canons se mirent à tonner. L'instant était solennel.

Presque aussitôt après la cérémonie eut lieu le défilé de Cour devant Leurs Majestés Impériales. En tête venaient les dames du corps diplomatique, puis les ambassadeurs des puissances étrangères, le Bundesrath, à la tête duquel marchait le chancelier de Hohenlohe, et les corps constitués.

Un lunch a terminé gaiement ce défilé officiel. Les assistants se sont souhaité la bonne année autour d'une tasse de thé ou d'un verre de punch. Et Leurs Majestés ont fait cercle, suivant leur habitude, souriantes et affables, sans paraître se souvenir des résistances que certains des courtisans qui les entouraient avaient opposés à la volonté impériale dans le domaine de la politique intérieure.

Cependant, dans Berlin qui n'est pittoresque qu'une fois par an, la foule bourgeoise ou plébéienne hurlait: "Prosit Neujahr!" et: "Vivent les Boers!" Il a dû être incalculable, le nombre des toasts portés en l'honneur des braves défenseurs du Transvaal. Et dans les esprits échauffés, les feuilles illustrées politiques, plus nombreuses et plus influentes qu'à Paris, continuent de plus belle à répandre la surexcitation par l'image.

L'une d'elles, pour ne citer qu'un exemple, les *Lustige Blätter*, dessine un monstre femelle, qui doit représenter la respectable reine d'Angleterre, en train de verser du plomb bouillant dans l'eau, suivant la vieille coutume, pour présager, d'après la forme, qu'il prendra, l'avenir. Le plomb, versé maladroitement, lui rejaillit à la face, sous forme de balles dum dum.

Le lendemain lundi, toute agitation avait cessé dans la rue. Le matin, sur les Linden, une foule nombreuse s'était massée pour voir passer l'Empereur. Celui-ci, à dix heures a passé en revue une partie des troupes de la garnison, et a donné au poste des Linden le mot d'ordre qui, pour la circonstance, était: *Berlin et Kœnigsberg*.

Dans l'après midi, l'Empereur est allé, en somptueux équipage de gala, précédé de deux piqueurs à cheval, poser sa carte dans les ambassades.

Voilà, en détail, comment fut inauguré à Berlin le nouveau siècle, dont de nouvelles cartes postales avaient annencé la venue. Ces cartes portent dans le coin gauche le chiffre de 1900 environné de rayons, et dans le coin droit un timbre imprimé qui représente une Germania au profil fier et, chose curieuse, sœur jumelle de la République française gravée sur nos nouveaux sous. C'est l'Empereur, paraît-il, qui a pris lui-même le soin de composer le dessin de cette carte, dont l'émission a rendu inabordable les bureaux de poste, pendant deux jours.

LA QUESTION OUVRIERE

ET LE—

PAUPERISME JAPONAIS.

Le Japon est incontestablement, dans le monde ancien, le pays qui s'est le plus rapidement modernisé. Il nous offre en ce moment le plus étonnant spectacle. On savait déjà que le Japon, épris de la civilisation européenne, en avait adopté, en particulier, la forme la moins esthétique, l'industrialisme. Mais on connaissait moins la conséquence qui en est résultée: à savoir, l'apparition d'une "question sociale", par suite de l'appauvrissement d'une partie de la classe ouvrière. C'est ce côté de la question que traite un article publié dans le dernier numéro de la *Revue chrétienne*.

Voici d'abord un tableau qui nous fait voir un Japon tout nouveau:

Pendant des siècles, la petite industrie avait été la règle dans l'empire des mikados. L'usine moderne réunissant dans un même bâtiment des milliers d'ouvriers, y était inconnue, et voici qu'en moins de vingt ans les hautes cheminées s'élèvent par centaines dans les faubourgs des villes, voici que tout un peuple d'ouvriers recrutés à la hâte se presse dans les ateliers et vient enfler subitement la population des cités, tandis que les campagnes cessent de voir la leur augmenter. Tokio atteint 1,800,000 habitants, Osaka en compte plus de 500,000, Nagoya 250,000, Yokohama et Kobé près de 200,000. Aux approches d'Osak, la fumée obscurcit le ciel, une forêt de cheminées se découpe sur l'horizon; on se croirait dans quelque grande ville industrielle d'Europe; et si l'on entre dans les fabriques, l'illusion ne s'en va pas; ce sont des machines et encore des machines, devant lesquelles des hommes, des femmes et des enfants, à la figure pâle et fatiguée, travaillent jour et nuit dans le bruit et l'excitation de l'atelier. L'âpre concurrence occidentale se fait sentir là, et c'en est fini du calme patriarcal de l'ancien Japon.

Dans ces usines se presse donc une population qui a délaissé les campagnes et que la modicité des salaires condamne à une existence misérable. Les salaires depuis la guerre sino-japonaise, ont augmenté, il est vrai, de 45 0/0; mais, comme la vie, en général, a augmenté de 50 à 60 0/0, la condition des classes ouvrières a empiré, d'autant plus qu'aucune législation ne les protège:

L'auteur de l'article continue ainsi:

Dans les filatures de coton, les jeunes filles de quinze à vingt ans qui composent la majeure partie du personnel sont au travail, tour à tour, de jour et de nuit, pendant onze heures. Comme elles sont presque toutes recrutées à la campagne, elles logent généralement à l'usine, et leur situation est assez intéressante pour être décrite. J'ai visité trois grandes filatures de coton, dont l'une à Tokio, les autres à Osaka. Comme je l'ai dit un peu plus haut, les ouvrières gagnent de 37 à 50 centimes par jour. Elles sont généralement engagées par contrat pour trois ans, et, moyennant une retenue journalière de 15 à 17 centimes sur leur salaire, elles sont logées et nourries. Chaque filature contient ainsi une sorte de petit faubourg où demeurent 1,000, 2,000 ouvrières et quelque fois davantage. Leurs dortoirs sont installés dans de grandes baraques de bois à un étage qui ressemblent à des casernes. Dans chaque chambre dorment 15 ou 20 ouvrières; le mobilier n'est pas compliqué: comme dans toutes les maisons japonaises, il n'y en a pas; des nattes, d'ordinaire très propres, recouvrent le plancher et c'est par terre qu'on s'assied et qu'on dort. Les mêmes dortoirs servent tour à tour à l'équipe de jour et à l'équipe de nuit. Au moment de ma visite, l'équipe de nuit se reposait de son travail nocturne et le plancher disparaissait sous les petits corps de Japonaises, étendues côte à côte, roulées dans leurs couvertures. A première vue, elles paraissaient bien empilées dans un étroit espace, et le plancher semblait bien dur; mais il faut dire qu'aux yeux des Japonais pareille installation est très suffisante et qu'après tout ces jeunes filles n'auraient pas sans doute été beaucoup mieux chez elles. La nourriture est de même assez bonne: on sert trois repas par jour, composés généralement de riz et de poisson. Enfin, quand on a mentionné l'établissement de bain (chose absolument nécessaire à tout bon Japonais) et l'hopital où les malades sont soignés gratuitement, on peut dire qu'on a fait consciencieusement le tour de ce *settlement* ouvrier. Dire que cette installation est insuffisante et que les ouvrières n'y sont pas bien traitées serait une erreur. Mais ce sont les conditions mêmes de leur vie qui sont dures et tristes, car elles se résignent pour des années à une vie de prisonnières, travaillant dix ou douze heures par jour, pour gagner combien? 30 ou 40 centimes!

Le véritable abus, dans les usines japonaises, c'est l'emploi des enfants. Il n'est pas rare, en parcourant les filatures, de rencontrer devant les machines des petits enfants de huit à dix ans travaillant déjà leurs huit heures par jour pour un salaire de 25 centimes.

La philanthropie privée ne faisant que peu de chose pour venir en aide au prolétariat, il en est résulté une sorte de socialisme japonais, qui n'est pas un des traits les moins curieux de la physionomie nouvelle qu'a prise le Japon "européanisé". Voici le portrait que l'auteur nous présente d'un Bebel japonais:

J'ai eu la chance de rencontrer l'un des rares socialistes japonais peut être le seul qui mérite plus ou moins ce titre, M. Sen Katayama. C'est un ancien étudiant des Universités américaines qui, converti au christianisme et enthousiasmé par l'œuvre philanthropique des *Social Settlements*, a décidé de consacrer sa vie à l'amélioration du sort des ouvriers japonais, ses concitoyens. L'influence étrangère est très sensible dans sa méthode et dans son programme, qui est un curieux mélange d'œuvres sociales pratiques, de philanthropie chétienne et d'agitation socialiste. Il a fondé à Tokio un *Kindergarten* et un *Social Settlement*; il publie un journal bi-mensuel intitué: *l'Ouvrier* et a même traduit en japonais un ouvrage socialiste allemand. Grand partisan de la coopération, des Trades-Unions et des grèves, il venait, au moment où je le rencontrai, de faire une grande tournée dans le Japon septentrional pour organiser des Syndicats ouvriers et mettre en train des Coopératives. Son activité infatigable, son zèle d'apôtre n'avaient pas été sans succès et il m'énumérait avec fierté des résultats qui n'étaient pas tous son œuvre, mais auxquels il avait largement participé.

UN "Institut américain" A PARIS.

On parlait depuis fort longtemps entre Américains de créer, dans une des grandes villes d'Europe, une école nationale modèle où les jeunes gens et les jeunes filles de l'Union pourraient venir compléter leur éducation scientifique, artistique et littéraire,—quelque chose comme notre Académie de Rome ou notre Ecole française d'Athènes.

Mais, en outre de la difficulté qu'on éprouvait à choisir entre les universités de la vieille Europe (celle de Paris ayant toutes les préférences), un grave obstacle d'ordre matériel se dressait contre ce projet, la loi américaine «interdisant au gouvernement d'acquérir directement ou indirectement des immeubles à l'étranger».

L'honneur reviendra au Conseil municipal et au président de sa commission d'enseignement, M. Emile Clairin, d'avoir—au profit de Paris—dissipé ces hésitations et tourné cette difficulté.

Dès maintenant, en effet, il est décidé que l'«American-national Institute» s'installera à Paris, sur un terrain que la Ville lui louera à très long terme et pour le prix modique de un franc par an.

Dès sa fondation, en 1895, l'American-national Institute fut populaire en Amérique: les particuliers, avec l'Etat, lui prodiguèrent leurs faveurs. Deux femmes généreuses, miss Matilda Smedley et Mme Walden Pell avaient eu l'idée de sa création. Elles réunirent autour d'elles un comité de patronage dans lequel entrèrent, avec Thomas Hunter, président de l'Ecole normale de New-York, et le général Josua-L. Chamberlain, ex-gouverneur de l'Etat du Maine, des artistes, des docteurs en droit et en théologie, plus, ce qui ne pouvait rien gâter, quelques millionnaires. Le président McKinley, tout acquis au projet lui-même, fit, dans un de ses messages, une allusion flatteuse aux «prix de Paris», dont bénéficierait bientôt la jeunesse studieuse américaine.

Enfin, une subvention officielle de 250,000 dollars (1,250,000 francs) fut, en principe, accordée pour la construction du futur palais universitaire. Et, tout aussitôt, l'institut fut doté de riches fondations: Mrs Waden Pell donna 50,000 francs pour la création d'une bourse d'art musical; Mme James Jackson envoya une somme égale et annonça qu'elle contribuerait à l'établissement de la bibliothèque de l'institut; Mrs Frank-Leslie, de New-York, offrit une bourse de 25,000 francs. D'autres donateurs promirent des sommes considérables pour la fondation de bourses littéraires ou artistiques: peinture, gravure, sculpture, architecture, art dramatique, etc.

En France, les assurances de sympathie ne manquèrent pas au comité de patronage. Et comment n'y aurait-on pas été fier de l'hommage solennel que rend le Nouveau monde à notre pays, en choisissant Paris pour y installer son institut? Artistes, savants, littérateurs, prodiguèrent leurs encouragements à une œuvre si pleine d'avenir. Et le Conseil municipal, entraîné à son tour par cette unanimité de bonnes volontés, donna son adhésion au projet dont M. Clairin s'était fait

Feuilleton

—:DE:—

L'Abeille de la N. O.

36 Commencé le 13 décembre 1899

LE LYS D'OR

PAR LOUIS LETANG.

DEUXIÈME PARTIE.

LES EXPLOITS D'ANDRES

V

L'ENLÈVEMENT.

(Suite.)

La fille de son maître était tout ce qu'il aimait maintenant au monde et son plus mortel chagrin résultait de ce qu'il ne se sentait pas assez fort pour pouvoir la défendre contre tous les dangers dont il la devinait entourée.

Quand la lumière disparut de la véranda, Saladin éprouva un sentiment de contrariété. Il eût voulu que la jeune fille demeurât sans cesse soul la surveillance de ses yeux.

Mais ce désir égoïste n'était pas réalisable et le fidèle serviteur dut se résigner à laisser errer son regard dans la nuit compacte, sans attraction et sans but.

Privé de la parole et de l'ouïe, Saladin avait comme tous les sourds-muets une trés grande acuité de la vue. Il voyait à des distances considérables, et ses prunelles avaient la sensibilité nyctalope de celles des félins: il distinguait les objets dans la nuit noire.

Voilà qu'en regardant au-dessous du balcon, il aperçut soudain comme une traînée d'ombres glissantes, sur le sol.

—Qu'est-ce que cela? se demanda-t-il, subitement alarmé.

Il se pencha pour mieux voir, et il lui sembla que ces ombres au nombre de quatre ou cinq pénétraient sous la véranda.

Puis plus rien.

Mortellement inquiet, Saladin crut d'abord avoir été le jouet d'une de ces hallucinations comme il en avait éprouvé alors que la fièvre le dévorait. Puis il revint à l'idée d'une bande de misérables venant s'attaquer à sa chère petite maîtresse.....

Cinq ou six minutes s'écoulèrent.

Alors en sens inverse, il vit passer de nouveau les mêmes ombres.

Saladin se leva aussi rapidement qu'il lui fut possible et en tâtonnant descendit à la chambre de Claire.

Ouverte et vide!.....

Ame qui vive dans la maison!

Le sourd-muet, comprimant d'une main sa blessure mal cicatrisée et qui menaçait de se rouvrir, se rendit à la véranda et marchant vers l'extérieur, prit la même direction que les ombres.

Maintenant il était sûr que des ravisseurs s'étaient introduits à Brezolles et qu'ils emmenaient sa petite maîtresse. Et il se hâtait, souffrant comme un damné, prêt à défaillir à chaque pas, mais voulant quand même les rejoindre.

Que pourrait-il faire le malheureux?....

De quelle utilité serait son intervention?...

Il n'avait point d'armes et d'une poussée un enfant l'eût jeté à terre.

Qu'importe, il allait.

Lorsqu'il eut dépassé la porte ouverte en grand—ce qui confirmait toutes ses craintes—et qu'il se fut engagé en pleine campagne, Léona sortit de sa cachette de feuillage et elle écouta pendant quelques minutes.

Un bruit de voix, le claquement d'un fouet, le roulement d'une voiture sur la chaussée et des cris inarticulés qui s'éloignaient et qui bientôt s'éteignirent dans la nuit.

—C'est le sourd-muet qui court après leur voiture, se dit-elle. Ils n'ont pas voulu le frapper et ils ont bien fait.

Dans son état, il n'ira pas loin et il s'affalera tout d'un coup à un coin de route.

On le retrouvera demain aux trois quarts mort, ou mieux, mort tout à fait. Au pis aller, il ne pourra faire comprendre de longtemps ce qui s'est parsé. Accès de fièvre chaude, dirons-nous.

Et en manière de conclusion:

—Certes, il eut mieux valu que le moricaud ne s'aperçut de rien. Mais sa poursuite ne peut nous causer aucun désagrément immédiat. Et huit ou dix jours de tranquillité c'est tout ce qu'il nous faut.

Là-dessus, Léona referma la porte et revint vers le château.

Elle eut soin de laver à grande eau le verre qui avait contenu le narcotique absorbé par la malheureuse Claire, ferma soigneusement la chambre de la jeune fille, s'enferma chez elle et quand les domestiques rentrèrent de la fête villageoise, à une heure du matin—ayant dépassé fortement les limites de la permission accordée,—ils trouvèrent tout en ordre et ne se doutèrent acunement qu'un drame venait de se dérouler dans cette maison silencieuse et endormie.

.....

Cependant les ravisseurs avaient atteint l'endroit où Auguste Billette, dit Museau-Fin, gardait la voiture—une sorte de berline à six places.

—C'est vous?

—Oui.

—Ça a bien marché?

—Oui.

—Tant mieux.

—Allons, qu'on s'installe vite, commanda Andrès, et en route. Je monte sur le siège avec vous. Je conduirai.

—Bien, patron. J'allume les lanternes et nous partons.

—Inutile.

—Je crois que c'est très utile au contraire, si nous rencontrons les gendarmes sur la grand'route,—il doit y en avoir une paire qui rôde dans les environs à cause de la fête,—ils nous arrêteront sûrement.

"—Où sont vos lanternes?"

"Le vent les a soufflées."

"—Connu. Nous vous déclarons procès verbal. Les nom et prénoms du propriétaire de la voiture?...."

—C'est ainsi?

—Parfaitement. Et comme ils sont curieux de leur naturel, les cognes pourraient avoir la fantaisie de visiter notre chargement. Alors, tableau!....

—Vous croyez?

—Sûr. Tandis que si notre éclairage est satisfaisant, ils se rangeront sur le côté du chemin pour nous laisser passer. Et comme notre attelage ne marque pas mal et que nous avons l'air de gens cossus, ils nous donneront peut-être un coup de chapeau à cornes.

Billette s'empressa de faire flamber un tison et de se mettre en règle avec les règlements de la police des routes et chemins.

Cela lui prit quelques instants, il monta ensuite sur le siège près d'Andrès déjà installé, rassembla les rênes et les lui remit entre les mains.

Le frère de Léona se préparait à lancer son cheval, lorsque surgit Saladin, attiré par la lumière.

Le sourd muet gesticulant et les yeux exorbités, fou d'angoisse et de colère, fit mine de vouloir se jeter à la bride du cheval.

Mais la gêne de sa blessure,—non pas la douleur, il y était insensible,—fit manquer son mouvement.

Le cheval cinglé d'un coup de fouet se cabra.

Il eût renversé Saladin et la voiture passait infailliblement sur le corps du malheureux, mais Andrès le détourna violemment sur la gauche, et ne rendit la main que lorsque le sourd-muet fut hors de portée.

Epargné par ce mouvement énergique et prompt, Saladin se mit à courir derrière la voiture et à pousser de ces cris gutturaux qui sortent du gosier des sourds-muets dans les moments de surexcitation ou de grande douleur.

—Il en fait un tapage cet animal-là!.... fit Auguste Billette. Voulez-vous patron, que je descends et que je le fasse taire d'un coup de matraque sur la tête?....

—Non. Vous avez vu que je n'ai pas voulu l'écraser tout à l'heure sous les roues de la voiture, ce qui eût été plus naturel!

—J'ai bien vu et je me suis demandé pourquoi!....

—Ah! ce n'était pas par bonté d'âme!....

—Je le pense bien.

—Mais parce qu'il faut éviter tout accident dans les environs de Brezolles cette nuit. C'est ennuyeux que le moricaud soit sur notre piste, mais il ne va pas tarder à la perdre et il errera au loin jusqu'à ce qu'il tombe. Ceux qui le trouveront seront bien embarrassés pour en tirer quelque chose et il court grand risque d'être taxé de folie et envoyé à Charenton.

Andrès—on le voit—raisonnait absolument comme sa digne sœur Léona.

—Bon. Je comprends. Dites, patron, il me semble que j'ai déjà vu ce moricaud-là quelque part?

—C'est probable.

—Est-ce que ce n'est pas un